

DU Médiation et gestion des conflits : procédure simplifiée pour les avocats



NOUVEAU : Le **DU Médiation et gestion des conflits** permet aux avocats de bénéficier d'une procédure simplifiée pour être référencé comme avocat médiateur par le Centre National de Médiation des Avocats.

[> En savoir plus sur le DU](#)

BOITE A OUTILS

[Documents en téléchargement](#)

NOUS CONTACTER

[Formulaire de contact](#)

Tél : 02 47 36 81 31

Retrouvez nos actualités sur :



CATALOGUES EN LIGNE

